

BULLETIN D'INSCRIPTION
BOURSE AUX JOUETS – VÊTEMENTS ENFANTS - MATERIEL PUERICULTURE
DIMANCHE 2 NOVEMBRE 2025 - Salle Francisque Payé, rue du Rhône à NEYRON (01)

Règlement :

- Une table de 1.20m x 0.80m et 2 chaises sont mis à disposition du vendeur
- L'installation des vendeurs se fait uniquement de 8h à 9h (l'ouverture au public ayant lieu de 9h à 16h)
- L'emplacement devra être libéré à 17h au plus tard
- Les exposants doivent être majeurs et restent responsables des mineurs qui les accompagnent
- Chaque vendeur est responsable de son matériel, la commission animation ne peut être tenue pour responsable en cas de litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations
- Les jeux doivent être complets et en état de fonctionnement
- Aucun remboursement de l'inscription ne sera effectué en cas de désistement de l'exposant
- Aucun rangement avant 16h ne sera toléré ni aucun départ anticipé
- Les portants sont strictement interdits

Ce bulletin d'inscription doit être retourné à la **Mairie de NEYRON à l'attention de la commission animation** accompagné :

- D'un **chèque** du montant de participation à la manifestation de **6 euros libellé à l'ordre du Sou des écoles**
- De la **photocopie de la carte d'identité**

L'inscription sera validée puis confirmée par mail, au plus tard 10 jours **après réception du dossier complet.**

Veuillez compléter de manière **lisible et en majuscules** et **signer** le bulletin d'inscription ci-dessous :

Je soussigné,

NOM : **Prénom :**

Adresse :

Code postal : **Ville :**

Tél. : **Adresse mail :**

Né(e) le :

Titulaire de la carte d'identité ou passeport n° :

(une copie devra être jointe au dossier)

Souhaite réserver un emplacement pour vendre :

- ☐ des jouets
- ☐ des vêtements enfants
- ☐ du matériel puériculture

Je déclare sur l'honneur ne pas être commerçant, ne vendre que des objets personnels, ne pas avoir participé à 2 manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement ci-dessus et m'engage à le respecter dans sa totalité. En cas de non- respect, l'organisateur se réserve le droit de m'expulser sans que je puisse prétendre au remboursement de mon emplacement.

Fait à **le**

Signature précédée de la mention « lu et approuvé »